

Organisation du service



Horaires du service et astreinte :

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le week-end de 10h à 18h.

Les heures peuvent être modulées en fonction des besoins.

Une astreinte assure une disponibilité du service 7j/7 et 24h/24 toute l'année.

ADOPHE

Accompagnement à DOmicile avec
Possibilité d'HEbergement

Les moyens d'accès

En transport :

RER B arrêt gare du Vert-Galant, puis
Bus ligne 15 direction « Sevrans Beaudottes »
ou « Aulnay RER » : Arrêt « les 4 Tours » ou
« Brassens »

En voiture :

A104 sortie Villepinte - Tremblay-en-France

Nous contacter

Adresse : CDEF 93
Service ADOPHE
Avenue du Président Coty
93420 VILLEPINTE

Ligne directe du service : 01.41.51.16.01

Mme BENOUARET Juliette

Responsable du service

Tél. : 01.41.51.10.10

Courriel : juliette.benouaret@cdef93.com



Présentation du service ADOPHE du CDEF 93

La mesure de placement à domicile peut s'exercer dans un cadre judiciaire ou administratif.

Le service ADOPHE prend en charge des enfants confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance et qui sont placés au sein de leurs familles.

Le service a la capacité d'accompagner jusqu'à 30 mesures pour des enfants âgés de la naissance à 17 ans.

La durée de la mesure est de 6 mois renouvelable 2 fois.

Nos missions

L'axe principal est le travail en collaboration avec les parents en leur donnant une place centrale pour réaliser le projet personnalisé de leur enfant, en fonction de leurs possibilités et capacités.

- **L'accueil**, des enfants, des parents, des proches ; chacun a sa place et son lieu dédié
- **L'observation et l'évaluation** afin de mieux comprendre les difficultés que connaît la famille
- **L'accompagnement de l'enfant et le soutien des parents** pour les rendre acteurs dans la résolution de leurs difficultés et les soutenir dans leur dynamique d'évolution.

Nos principes d'intervention

- **La co-éducation** et le faire ensemble avec les parents qui sont associés à toutes les étapes de la prise en charge
- **La promotion du lien familial** et de la communication intra-familiale
- **Le travail en partenariat** avec l'ensemble des professionnels et des structures intervenant auprès de la famille
- **Le retrait progressif des professionnels de la situation** pour favoriser l'autonomie



L'équipe

Pour garantir aux familles un accompagnement de qualité, l'équipe éducative est composée de :

- 1 chef de service
- 7 éducateurs spécialisés et 1 éducateur de jeunes enfants
- 1 psychologue
- 1 veilleur de nuit en cas de besoin

Les moyens

- Des visites à domicile
- Des entretiens éducatifs et psycho-éducatifs
- Des médiations sur le service ou à l'extérieur : repas de fratrie, sorties culturelles en famille ou individuelles avec l'enfant, ...
- Des séjours avec l'équipe référente : enfants ou familles
- Des actions collectives sont régulièrement proposées comme support à l'action du service (groupes de paroles, ateliers...)
- Possibilité d'hébergement ponctuel pour répondre à une situation de crise au domicile.

Nos outils d'interventions s'adressent à l'enfant, aux parents et/ou à l'ensemble de la famille en fonction des objectifs de travail.

Notre accompagnement

« s'appuyer sur les compétences des parents »

- Un calendrier mensuel est défini avec la famille et les éducateurs référents. Il fixe les modalités de l'accompagnement qui est intensif.
- Des points réguliers avec les parents pour les aider à trouver des solutions aux difficultés
- Les synthèses avec l'ASE sont aussi régulières que nécessaires